

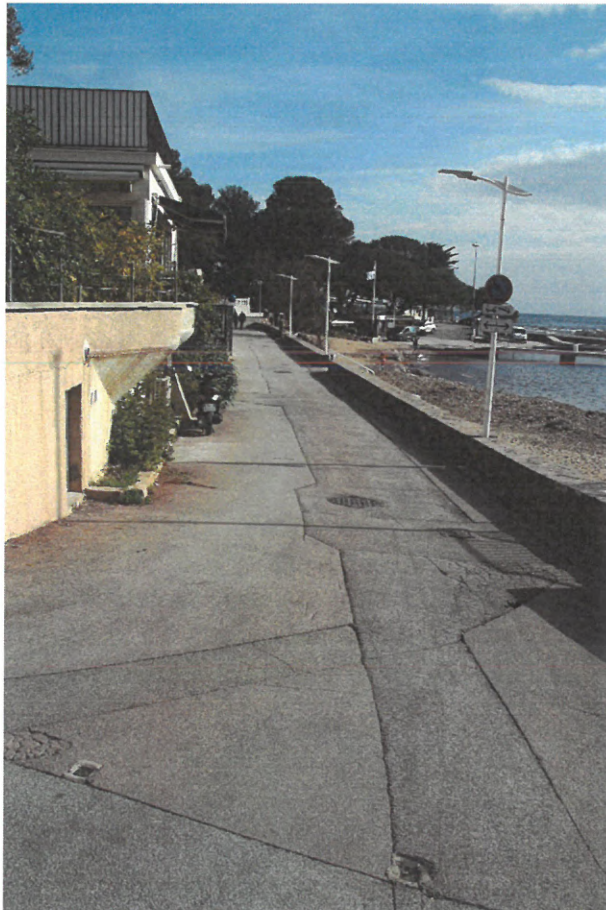
ACCESSIBILITE DE LA PLAGE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Les personnes à mobilité réduite (PMR) peuvent accéder à la plage depuis la route de la corniche (RD 559) par la voie goudronnée qui la longe.

Des places de parking pour PMR sont matérialisées le long de la route départementale.



Stationnement PMR (RD 559) et voie de desserte de la plage



Une rampe inclinée en bois démontable prolongée par un géotextile sera créée au niveau des escaliers centraux afin de permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder à la plage.



- Accessibilité des lots de plage :

L'accès des PMR au lot n°1 se fera directement par la terrasse en platelage bois qui sera surélevée afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de bénéficier du service de location de matelas parasols.

Les personnes à mobilité réduite pourront accéder au lot n°2 (terrasse du club de plongée) par le port de Boulouris doté de deux places de parking qui leur sont dédiées (cf plan d'aménagement).



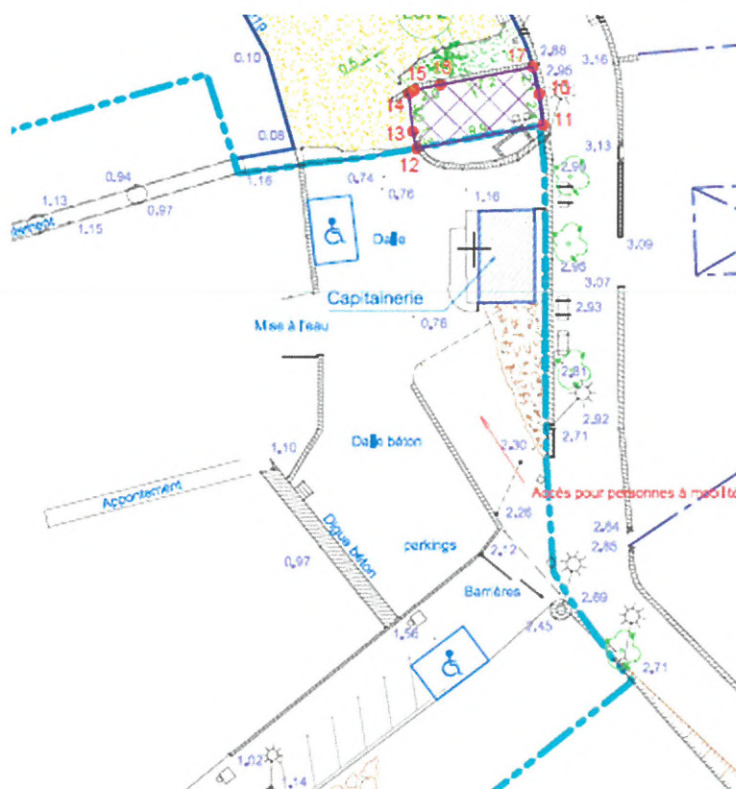
Accès à la plage et au lot n°2 depuis le quai du port de Boulouris

L'accès depuis le stationnement situé sur le quai principal sera possible avec accompagnement de la personne handicapée jusqu'au lot de plage.

Un panneau d'information indiquant « accès PMR avec aide » sera mis en place à l'entrée du port et à proximité de l'emplacement réservé aux PMR.



La seconde place de parking sera matérialisée le long du quai face à la capitainerie (cf ci-dessous).



Places PMR

Par ailleurs, il convient de préciser que le bateau du club de plongée, amarré au port de Boulouris, est aménagé pour embarquer les personnes à mobilité réduite.